



الاتحاد الجزائري لكرة القدم
Fédération Algérienne de Football
رابطة كرة القدم لولاية ميله



LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE MILA

Club :.....

Résiliation de contrat à l'amiable

Entre les soussignés,

Le Club dénommé.....

Par abréviation « »,

Sis à

Représenté par son Président

D'une part ;

Et,

L'Entraîneur

Nom

Prénom

Né le/...../..... à

Fils de Et de,.....

.....

Demeurant à

D'autre part ;

Convienent mutuellement de :

ARTICLE 1 : La résiliation à l'amiable de contrat enregistré à la Ligue régionale de foot Ball Constantine pour la saisonsigné le, qui lie l'entraîneur de l'équipe seniors sus nommé au club employeur;.....

ARTICLE 2 : l'entraîneurreconnait avoir perçu toutes indemnités de la part de son club employeuret qu'il n'existe aucun contentieux financier entre les deux parties.

ARTICLE 3 : les deux (02) parties s'engagent à ne prétendre à aucune autres indemnités financières et / ou matérielles et à aucune poursuite auprès de la FAF, FIFA et justice, excepté ce qui a été convenu dans le présent contrat de résiliation à l'amiable.

ARTICLE 4 : les deux (02) parties s'engagent mutuellement à préserver la confidentialité de cet accord.

ARTICLE 5 : la présente résiliation à l'amiable est établie pour servir et valoir ce que de droit et entre en vigueur dès sa signature par les deux parties et sont enregistrement affectif par la Ligue régionale de football Constantine.

L'entraîneur	Le Président du club
(Nom, Prénom, empreinte et signature légalisée) Mention lu et approuvé	(signature et cachet du club)